

Les dispositions financières

- **Demandeur d'emploi inscrit à France Travail**
 - Financement et rémunération de la formation par la région Occitanie possible

- **Salarié** : Projet de transition professionnelle

Possibilité de financement individuel mobilisation (CPF) **Mon compte Personnel de formation**

- Autres cas : Nous contacter



Modalités de candidature

Dossier de candidature



Modalités d'inscription

- Entretien individuel de motivation
- Test de positionnement

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	86%
TAUX D'INSERTION	79%
TAUX DE SATISFACTION	82%
TAUX DE RUPTURE	

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



11 bis avenue des Acacias
65500 Vic-en-Bigorre



(+33) 05 62 31 82 00



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 10/01/2025



Formation accessible en fonction de la situation du handicap

Certificateur : EPLEFPA & CFPPA des Hautes-Pyrénées

Date d'échéance de l'enregistrement : 09 Fév 2027



CERTIFICATION PROFESSIONNELLE TECHNICIEN-NE DE RIVIERE GEMAPI

VIC-EN-BIGORRE



Niveau 5 / N°RNCP 38610

FORMATION APPRENTISSAGE
DIPLOMANTE



OBJECTIFS

Former des professionnels capables, au sein des équipes techniques des services GEMAPI, d'assister les élus dans la définition et la mise en œuvre de la politique de gestion des milieux aquatiques, des dynamiques d'écoulements des eaux et de la prévention des inondations au sein d'un bassin versant.

**9 MOIS
DE FORMATION**

**800 HEURES/an
AU CFA-CFPPA65**

**450 HEURES
EN ENTREPRISE SUR 3 PERIODES**

**1250 HEURES
AU TOTAL**

Dispositif d'évaluation : Unités capitalisables (UC) qui valident des blocs de compétences. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

UNITES CAPITALISABLES

5 BLOCS DE COMPETENCES

- BLOC1** Réaliser un état des lieux et un diagnostic de l'hydrosystème
- BLOC2** Assurer le suivi administratif et financier d'un programme d'actions
- BLOC3** Concevoir et mettre en œuvre le volet technique d'un programme d'actions

- BLOC4** Animer des actions de concertation et de sensibilisation
- BLOC5** Participer à la prévention des inondations sur le territoire



MODALITES PEDAGOGIQUES

“Vous avez une bonne connaissance des cours d'eau et des compétences d'animateur. Mener des projets de concertation ne vous fait pas peur !”

- Être âgé de plus de 18 ans
- Justifier d'un BTS Agricole
- ou Bac + 2
- ou Bac et 1 an expérience professionnelle dans le domaine

Principaux débouchés

Technicien-ne de rivière, Animateur-trice bassin versant, Chargé-e d'étude GEMAPI, Technicien-ne médiateur de rivière

**Possibilité de poursuivre en
Licence professionnelle :
Gestion des milieux aquatiques**